



Le mot du comité

Chères et chers membres,

Septembre : le mois de toutes les votations et de toutes les campagnes !

Le premier appel des Verts lausannois est assurément de vous rendre aux urnes pour participer aux décisions de notre pays, de notre canton et de notre ville.

Le second est de vous mobiliser pour faire signer le référendum contre l'introduction du principe du Cassis de Dijon (feuille de signatures sur www.verts-vd.ch) et l'initiative «Vivre et voter ici, droits politiques pour des étrangers et des étrangères au plan cantonal» (www.vivre-et-voter-ici.ch).

Les Verts sont moteurs dans ces deux objets et nous devons mettre toute notre énergie pour récolter le nombre nécessaire de signatures!

Pour discuter des positions vertes sur les enjeux nationaux, cantonaux et communaux ainsi que pour récolter des signatures pour le référendum et l'initiative, rejoignez-nous sur le stand des Verts à la Palud, tous les samedis matins, dès aujourd'hui jusqu'à fin octobre!

Pour le comité: Natacha Litzistorf Spina, Marie-Claude Guerry, Dimitri Simos et Christophe Gnaegi

NON à l'initiative = OUI à métamorphose

Métamorphose est un projet résolument durable, car il symbolise le renouveau de la ville. Toutes les organisations en faveur de l'environnement le disent, l'équilibre entre l'homme et la nature passe par la ville. Une ville dense, pour tous, mêlant activités, commerces, services et logements, permettant ainsi de diminuer l'impact de l'homme sur l'environnement.

Après plus de soixante années de dénigrement et de démantèlement de la ville, Métamorphose propose de construire un quartier mixte, vivant, où les rues seront pensées pour les humains et non plus pour les voitures et dans lequel le commerce de proximité retrouvera sa place.

Lausanne s'inscrit au cœur d'une agglomération qui devient de plus en plus attractive. Elle se doit de gérer

sa croissance en offrant la meilleure qualité de vie à ses habitants, mais également à ceux de son agglomération.

Et les stades? L'initiative est très contraignante dans ce qu'elle demande. Alors qu'initialement, le projet visait à construire deux stades au sud, les premières études ont démontré que le stade d'athlétisme devait plutôt se situer au Nord. Laissons le temps au projet de mûrir plutôt que de bétonner dans la précipitation une décision immuable.

De plus, les occasions de se prononcer démocratiquement sur les solutions proposées ne manqueront pas, puisque à chaque étape du projet - il s'étalera sur une dizaine d'année - un référendum sera possible. cg 



Französisches Viertel, Tübingen, Allemagne

Il est temps de prendre parti pour le climat !



LES VERTS
Mouvement écologiste

Agenda:

Tous les samedis jusqu'au 24 octobre
Stands des Verts lausannois
de 9h à 12h à la Palud
Votation du 27 septembre 2009 et
récolte de signatures pour le
référéndum contre le Cassis de
Dijon et pour l'initiative "Vivre et
voter ici"

26 et 27 septembre
Université d'été des Verts
romands
*Salle Amphimax, Université de
Lausanne*
Thème: "la transformation
écologique de l'économie"
Détails sur www.verts-vd.ch

3 décembre 2009
30e soirée Idées Vertes
*Local des Verts, Place de la Palud
7, à 20h00*
Collation offerte par les Verts
lausannois.

Nous contacter:

Les Verts, section lausannoise,
Pl. Palud 7, 1003 Lausanne
courriel : lausanne@verts.ch
Internet: www.verts-lausanne.ch

Principe du Cassis de Dijon : comme un goût d'amertume !

Notre Conseil fédéral, si habile dans la négociation, entend lutter contre la vie chère, en nous imposant le principe européen dit du "Cassis de Dijon". Le breuvage risque d'être frelaté.

En effet, selon ce principe, les Etats membres de l'Union Européenne (UE) sont tenus d'accepter sur leur territoire toutes les marchandises légalement produites et commercialisées dans les autres Etats membres, quand bien même ces produits sont fabriqués selon des prescriptions techniques ou qualitatives inférieures à celles imposées par l'Etat importateur. Le raisonnement de nos sept sages est le suivant: si nous baissons les restrictions de production d'un produit celui-ci coûtera moins cher à être produit et profitera aux consommateurs. Une mesure, selon eux, bienvenue en période de crise...

Pourtant rien n'est moins sûr à voir ce qu'il s'est passé dans le domaine des produits agricoles! L'augmentation de la concurrence s'est soldée par une augmentation des prix de 12,5 % et par la mise sous pression des producteurs locaux, qui ont subi une baisse de près de 25 % de leurs revenus. Les bénéficiaires ont donc été encaissés par des intermédiaires et non par les consommateurs ! Une fois de plus, les agriculteurs suisses, soumis à des exigences écologiques et sociales strictes et contrôlées, seront en position de faiblesse face à une concurrence européenne moins chère et plus laxiste en matière d'écologie.

Admettons cependant qu'une baisse des prix s'opère. Elle serait admissible aux yeux des Verts, mais à qualité égale! Alors que ce qui va se passer est certainement plus de produits de mauvaise qualité et à des normes

environnementales et sociales moindres... Les Verts le disent et le répètent: le mieux être ne passe pas par une consommation quantitative mais qualitative!

Les raisonnements réducteurs et à court terme de nos dirigeants ne s'arrêtent pas là, car pour éviter que les entreprises suisses ne soient discriminées par rapport à leurs concurrents étrangers, le Conseil fédéral a prévu qu'elles puissent produire aux normes européennes, souvent moins contraignantes. Cela signifie que l'énorme travail de réglementation en matière de respect de l'environnement, de la protection des hommes et de la nature entrepris par les Verts sera réduit à néant. Mais le problème essentiel réside en ce que ces normes, édictées à Bruxelles, échappent totalement au processus démocratique et décisionnel suisse. Nos élus nos parlementaires n'auraient plus leur mot à dire et cette perte de souveraineté n'est pas admissible!

Le plus absurde reste assurément que le projet présenté par Doris Leuthard est à sens unique : Berne ne demandera pas à Bruxelles la réciproque. La Suisse s'aligne donc sur les règles de l'UE sans contrepartie et sans avoir son mot à dire dans l'harmonisation du droit. Les normes suisses, pourtant exigeantes, ne seront pas reconnues comme équivalentes.

Pour lutter activement contre ce non-sens écologique, social, économique et démocratique, les Verts se sont lancés fin juin dans la récolte de signatures pour le référéndum contre le "Cassis de Dijon". Nous avons jusqu'au 1er octobre pour réunir les 50'000 paraphes nécessaires. Venez donc vous aussi à nos stands afin de nous aider à en récolter le plus possible ! ds 

Il est temps de prendre parti pour le climat !



LES VERTS
Mouvement écologiste